

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 65 (1920)
Heft: 1

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SUISSE

Divisions et divisionnaires. — La réforme militaire. — Economie budgétaire et instruction de l'armée. — La question jurassienne. — A propos du départ de l'attaché militaire français.

Il serait regrettable que la discussion sur la réforme militaire débutât par l'examen d'un objet qui, malgré son importance relative, ne présente qu'une face limitée de la question et qui par sa nature risque de donner le pas à des considérations de personnes. Ces considérations sont les pires de toutes ; elles passionnent les opinions et les égarent plus sûrement que les oppositions de principes les plus absolues.

Cette observation est provoquée par le débat qui vient d'être ouvert dans la presse militaire de la Suisse allemande au sujet de l'article 190 de la loi d'organisation, article qui a placé les officiers commandant les unités d'armée dans le cadre permanent pendant la durée de leur commandement, et leur alloue une solde annuelle analogue aux traitements fixes des fonctionnaires supérieurs du Département militaire fédéral. On invoque aujourd'hui la perspective du remplacement des grosses divisions par de petites pour se demander si la permanence ne devrait pas être limitée aux commandants de corps d'armée, les divisionnaires étant replacés dans le cadre des milices comme autrefois.

Sur cette première question, et pour le cas du maintien de la permanence des divisionnaires qui se recommande par de bonnes raisons, on greffe celle de la suppression des instructeurs d'arrondissement.

Les lecteurs de la *Revue militaire suisse* d'avant-guerre savent combien souvent elle a abordé et développé ces deux points. Je renvoie, entre autres, aux chroniques suisses des volumes de 1911, p. 978 ; 1912, p. 47 ; 1913, p. 51. Il ne semble pas que cette étude se présentera très différemment lorsque le moment viendra de la reprendre. Tout au plus bénéficiera-t-on d'un peu d'expérience acquise pendant la courte période qui a précédé immédiatement la guerre. Car, pendant celle-ci, les circonstances ont été trop spéciales pour y ajouter beaucoup.

En attendant, il serait peut-être sage de ne pas se montrer trop pressé. Avant de parler des divisionnaires et des fonctionnaires, que l'on commence par parler des divisions et du régime administratif. Une fois au clair sur ces objets, il sera temps de songer au personnel.

qui assurera le meilleur commandement des divisions et le meilleur fonctionnement de l'administration.

* * *

Nous sommes amenés ainsi tout droit à la réforme militaire.

Sauf erreur, l'article du colonel Sarasin qui figure en tête de la présente livraison est le premier essai rendu public de lui donner pour fondement un ensemble de principes généraux et cohérents. L'auteur prévoit des objections. C'est clair ; il peut compter dessus, et je vais lui en opposer une tout à l'heure ; mais peu importe, ou plutôt tant mieux. D'ailleurs, quelles qu'elles soient, nul ne contestera que sa proposition soit, non le résultat d'une étude approfondie — celle-ci ne peut être menée à bien que par les bureaux, et il ne s'agit pour le moment que de jeter des idées dans la discussion, — mais l'aboutissement d'une réflexion mûrie et d'un raisonnement qui s'efforce de concilier les données à l'opposition desquelles la réforme va se heurter : armée solide, service général et obligatoire, économie budgétaire. A énumérer ces trois données, on songe involontairement au dilemme de Maître Jacques : faire bonne chère avec peu d'argent ; c'est bien ce dilemme qui se pose aujourd'hui au législateur fédéral, et dont la réforme doit sortir.

Le colonel Sarasin maintient le premier terme. Il s'accorde sur ce point avec le nouveau chef du Département militaire fédéral qui, dans un discours récent, a exposé qu'au milieu des difficultés qu'il devrait vaincre, il ne perdrait pas de vue le but essentiel à poursuivre : le maintien d'une armée forte.

Le deuxième terme, service général et obligatoire, le colonel Sarasin en atténue les rigueurs en composant avec les règles du recrutement dont la sévérité peut être augmentée. S'il ne s'agit que d'élaguer mieux que cela n'a été le cas ces dernières années les insuffisances physiques des jeunes gens soumis au recrutement, rien de plus normal ; le principe reste sauf. Le problème consiste à fixer ces limites, car dépassées par souci d'argent, la porte est ouverte à l'arbitraire et le principe est atteint. Le service n'étant plus général, contrairement à la loi, la défense nationale est exposée à de légitimes récriminations.

Le troisième terme, le colonel Sarasin en voit l'application par une réduction des prestations militaires du soldat. Il propose cette réduction par deux voies parallèles : il fait un pas de plus vers la concentration des charges personnelles sur les plus jeunes classes d'âge recherchée déjà par la loi de 1907 ; le service effectif cesserait à 25 ans ; et il réduit le nombre des jours de service par la suppression

sans compensation de trois cours de répétition, deux de l'élite et le cours de la landwehr.

C'est ici que je lui oppose mon objection ; je ne crois pas, — je parle en fantassin, — qu'il obtiendra de cette façon l'armée solide dont il fait le premier terme de la réforme ; elle restera mal instruite. Je fais peut-être erreur, mais je m'explique l'opinion de mon camarade par la circonstance que, sorti de la cavalerie, il n'a eu l'occasion d'étudier l'infanterie de près qu'au cours des services de frontière, — ces services que dans notre armée, où l'on goûte avec prédilection les termes imprécis et impropres, on commence à appeler « services de mobilisation ». Or, ce n'est pas par les résultats obtenus pendant cette période qu'il est prudent de juger l'instruction de notre infanterie, mais bien par ceux du régime de paix, soit les écoles de recrues de 67 jours. Si l'on veut invoquer le service des frontières, ce devrait être à titre de comparaison. Il n'est personne qui ayant connu notre infanterie d'avant 1914 n'ait été frappé de sa transformation. Les hommes qui nous sont revenus après la première démobilisation n'étaient plus ceux que nous avons vu partir ; ils avaient gagné l'allure de véritables soldats.

Que pour réduire les prestations financières et certaines charges individuelles on supprime le cours de la landwehr ; que l'on supprime même ceux des classes de 26 et 27 ans de l'élite, cette proposition peut s'appuyer, dans le moment présent, sur de bons arguments. Mais leur durée devrait être reportée en prolongation de l'école des recrues, si l'on tient à l'armée solide. L'instruction ne bénéficiera pas d'un jour de trop, et des économies seront réalisées quand même : moindres frais de solde, d'indemnités de route, de transports de troupes ; convois réduits ; moindres dégâts aux cultures ; toutes ces diminutions restent en ligne de compte. Pour d'autres économies, on cherchera si elles ne sont pas possibles dans l'administration, une petite armée de 24 régiments ne devant plus exiger une accumulation de services administratifs aussi chargée qu'une armée plus complète.

Les propositions du colonel Sarasin soulèvent un monde de questions, fort intéressantes quoique point nouvelles, constamment resuscitées depuis 1872, paraissant jeunes aux jeunes et auxquelles les anciens préféreraient volontiers quelque chose de moins vieux. Préférence vaine ; le monde est ainsi fait ; les générations successives roulent le rocher de Sisyphe.

* * *

On s'écarte moins qu'il ne paraît des objets militaires en parlant du Jura bernois. Cette réflexion s'inspire d'une brochure récente

de M. P.-O. Bessire qui traite de *La question jurassienne*¹. Elle est extrêmement bien écrite, un régal de l'oreille, langue élégante, précise, coulant de source. Par exemple, les étrangers au Jura ne se prononceraient pas sur le fond, non que la thèse soit insoutenable, mais au contraire parce que son exposé est de nature à rendre hésitants ceux qui croyaient le Jura bernois acquis en grande majorité à la séparation d'avec l'ancien Canton. La *Revue militaire suisse* a donné, en son temps, la note des séparatistes. Elle a accepté tacitement les motifs historiques qu'ils invoquent à l'appui de leur opinion. M. Bessire affirme que cette histoire n'est pas la vraie, qu'elle interprète les faits d'une manière erronée, et il reprend les documents pour en préciser le sens. La démonstration est d'un intérêt soutenu. Sa conclusion est que les Jurassiens, dans leur grande majorité, sont fiers d'être Bernois et le resteront. Il ajoute, — et sur ce point personne ne saurait rester hésitant, — que ce n'est pas hors du Jura, par propagande dans la Suisse romande, mais dans le Jura même et par les Jurassiens que la question doit être tranchée. Cela paraît d'une logique et d'une justice absolues. Certainement, personne ne saurait se mettre à la place des premiers intéressés et prétendre les influencer dans une décision qui relève aussi essentiellement de leur appréciation et de leur volonté.

Un des motifs de M. Bessire est tiré de la politique internationale de la République de Berne, qui, éclairée autant que ferme, a compris que la sûreté de la Confédération était intéressée à l'établissement d'une bonne frontière militaire. C'était, à l'Occident, la pensée qu'on retrouve aujourd'hui à l'Orient à propos du Vorarlberg. De là les appuis toujours trouvés à Berne par Genève, par Neuchâtel, par l'Evêché de Bâle. M. Bessire revient à ce propos sur la brochure du général Maitrot, qui fit quelque bruit en Suisse l'an passé. Contrairement à l'opinion du général, il se porte fort que les Ajoulots n'entendent nullement changer de patrie, ce dont personne ne doute.

Ce débat surtout relève du domaine militaire, et son intérêt s'accroît si on le rapproche d'un autre différend qui divise aujourd'hui les Belges et les Hollandais et auquel la chronique belge ci-après fait quelques allusions. Il y a une grande analogie, du point de vue exclusivement militaire, entre l'Ajoie et le Limbourg hollandais. Du général Maitrot à la Suisse et des Belges à la Hollande le raisonnement est le même.

— L'Ajoie, nous dit le général, est un des panneaux de la porte de Belfort par où une armée allemande peut pénétrer en France.

¹ Porrentruy 1919. Imprimerie Libérale S. A.

Ce panneau, je pense bien que vous êtes prêts à le défendre selon vos ressources, mais nous nous sentirions mieux en sûreté si nous pouvions le défendre nous-mêmes, avec nos ressources à nous qui sont supérieures aux vôtres, et verrouiller ainsi toute la porte.

— Nous comprenons fort bien ce raisonnement, répondons-nous, et nous nous garderons de prétendre qu'à votre point de vue vous ayez tort de le tenir ; mais ce panneau est à nous et nous désirons le garder ; lui-même partage notre désir et veut continuer à s'appartenir à soi-même, selon nos coutumes d'autonomie régionale qui nous rendraient insupportable votre régime politique centralisé.

Si, maintenant, nous nous transportons chez nos amis belges, nous les voyons soucieux, sous le coup de leurs récents malheurs, de la position géographique du Limbourg hollandais. C'est un panneau de la porte de Liège, par laquelle une armée allemande peut pénétrer en Belgique expliquent-ils. En 1914, incertains de la façon dont ce panneau serait défendu par nos voisins, nous avons dû abandonner la Meuse pour la Gette, ce qui nous a été grandement défavorable.

— Peut-être, répondent les Hollandais ; mais le panneau est à nous ; nous préférons le garder.

Nous voilà donc quatre, Français, Suisses, Belges et Hollandais, à échanger des opinions contradictoires, et tous, chacun pour sa part, nous avons raison.

Revenons à la brochure de M. Bessire. Elle touche au domaine militaire par un autre objet, et se fait prendre en faute, faute vénielle. Rappelant le 10 août 1792, l'auteur montre les Jurassiens dont le sang coule avec celui de leurs combourgeois helvétiques sous la bannière flammée rouge et blanche. Assurément, la bannière rouge et blanche fait toujours bien dans un couplet patriotique. Toutefois, dans le cas particulier, si le rouge est exact, le blanc ne l'est pas ; la bannière était flammée rouge, noir, jaune et bleu. Cela n'a pas empêché les Gardes suisses, Jurassiens compris, de bien mourir.

* * *

Les journaux ont annoncé le départ du colonel Pageot, attaché militaire à l'ambassade de France à Berne. Son départ marque la fin d'un page de la guerre européenne en Suisse, page en rappel de laquelle restera le souvenir de l'excellente camaraderie que le colonel Pageot a toujours su entretenir autour de lui. En s'éloignant, il quitte beaucoup d'amis.

Au mois d'août 1914, la guerre l'a trouvé à son poste qu'il occupait depuis un an ; la paix l'y a retrouvé. Une seule interruption a été celle du commandement d'un régiment qu'il a exercé au front d'Occident

à fin 1916 et pendant l'année 1917, régiment qui eut sa part de succès à la bataille des Monts, en Champagne.

Son activité d'attaché militaire pendant la guerre est encadrée entre deux objets qui ont attiré l'attention. On se rappelle qu'au printemps 1914, une entente a été conclue entre le Conseil fédéral et le gouvernement français au sujet du ravitaillement de la Suisse en céréales à travers la France en cas de guerre. Certains ont voulu voir dans cette convention une preuve que la France préparait la guerre. Singulière conclusion. Du point de vue suisse, on ne peut qu'y voir une utile précaution justifiée par les menaces réitérées de l'Allemagne qui à chaque instant faisait mine de tirer l'épée du fourreau. Du point de vue français, il y avait application de la garantie internationale de notre neutralité, garantie que notre voisin de l'Ouest n'a pas cru devoir nous faire payer au prix que l'Allemagne a réclamé de son charbon.

L'autre objet, de nature militaire, a intéressé l'instruction de nos officiers. Les voyages des sociétés d'officiers au front français ont été facilités de toutes façons par le colonel Pajeot, et le gouvernement de la République a ouvert toutes grandes les portes de ses Ecoles militaires à nos officiers.

Il est très regrettable, à notre avis, que cette dernière suggestion n'ait pas été mieux accueillie en Suisse. Elle nous offrait un moyen de remédier à l'infériorité très grande où nous sommes d'une instruction militaire purement théorique. Les autres gouvernements n'ont pas fait comme nous la fine bouche. Il y a, dans ce moment-ci, 600 officiers étrangers en stage dans les écoles et régiments français.

Tout cela nous fait oublier que nous voulions seulement souhaiter un bon retour en France à notre camarade le colonel Pageot. Nos souvenirs cordiaux l'y accompagneront. F. F.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Au lendemain de la guerre. — La réorganisation de l'armée. — Les tendances des réformateurs. — La fin du régime de la censure. — La vérité sur la genèse de la victoire de la Marne, — sur l'évacuation de Lille, — sur l'offensive du 16 avril 1917. — Les notes et critiques d'un général de division.

En reprenant la chronique française que j'ai dû abandonner il y a cinq ans et demi, d'une façon presque complète, j'aurais à jeter un coup d'œil d'ensemble sur les événements militaires de cette période, sur l'état dans lequel ils ont mis l'armée, sur les aspirations qu'ils

ont fait naître chez elle, sur sa situation actuelle. Mais le sujet est trop vaste pour le cadre de ces causeries. Peut-être le traiterai-je un jour dans une série d'articles de fond. Il est plus probable que je l'examinerai fragmentairement, au fur et à mesure que l'actualité m'en fournira l'occasion.

Je me bornerai, pour aujourd'hui, à quelques indications sommaires.

L'épreuve de la guerre nous a renseignés sur la valeur de notre doctrine d'art militaire, sur la valeur de notre commandement et de nos troupes, sur celle de notre outillage. Elle nous a montré quelles ressources nous pouvons trouver dans la nation, de quelle production de matériel elle est capable, quel courage elle peut déployer, et quelle docilité, et quelle endurance. Tout ceci, nous l'avons vu, et nous y avons trouvé la confirmation de ce que nous supposions.

Mais nous nous imaginions que la victoire apporterait de l'apaisement. Nous espérions que l'union sacrée subsisterait. Nous pensions que, dans la joie d'un succès dont on a pu douter à plus d'une reprise, s'évanouiraient les vilains sentiments de haine, de jalousie, d'égoïsme. Hélas ! jamais l'armée n'a été plus divisée qu'elle ne l'est ; jamais on n'y a vu tant de rivalités et d'écœurement. Jamais on n'y a vu un tel pacifisme et, pourrait-on presque dire, un aussi profond antimilitarisme.

La première tâche qui s'impose, ce n'est donc pas de réorganiser la machine qui vient de fonctionner, c'est de lui faire une âme nouvelle, c'est de lui faire une âme meilleure.

Il semble que cette partie de leur œuvre soit ce qui préoccupe le moins nos réformateurs. Ceux-ci surgissent de tous côtés, chacun apportant sa petite idée, chacun proposant sa petite retouche. On cherche vainement quelqu'un qui suggère une conception d'ensemble, qui formule une ample théorie philosophique. On va disant que les facteurs moraux sont ce qui importe le plus et que les impondérables sont prépondérants. Cependant, on ne voit personne qui fasse autre chose que modifier le dosage des diverses armes, que fixer des effectifs, que déterminer la durée du service, qu'indiquer les avantages par lesquels on espère provoquer des rengagements, que découper le territoire de la France en régions de corps d'armée. Quant à comprendre que, après un bouleversement comme celui qui vient de secouer le monde, on ne saurait continuer à vivre avec les principes qui l'ont mené à la catastrophe, il semble que personne ne s'en doute, à part pourtant les révolutionnaires, qui rêvent la suppression de tout organisme militaire pour que, délivré de la tentation de se battre,

on ait seulement la certitude d'être battu. Tel, Gribouille se jetait à l'eau pour n'être pas mouillé par la pluie.

Il est bien quelques esprits originaux qui offrent autre chose que des expédients, qui présentent des systèmes complets conçus dans un esprit tout différent de celui qui a jusqu'ici inspiré notre organisation militaire. Le plus hardi de tous est le lieutenant-colonel Adrien Roux, de qui j'ai parlé voici longtemps déjà (voir notamment la livraison de décembre 1907, p. 1009). Mais j'ai dit que je n'osais pas le suivre dans l'inconnu où il veut nous entraîner. Il nous propose de refaire l'édifice de toutes pièces sur un plan inédit, avec des matériaux neufs. Il me paraît qu'il faut beaucoup d'audace pour renoncer à l'emploi de tout ce qui existe. La théorie est une bien belle chose, mais qui risque d'être décevante, au jour de l'application, si elle n'a pas le pied appuyé sur le sol ferme des réalités, oserai-je dire. J'estime qu'il faut toucher le moins possible à ce qu'on a et qu'il suffit, pour obtenir l'armée qu'il nous faut, d'insuffler dans le cadavre de celle qui nous reste un esprit différent, un esprit capable de la vivifier.

Et puis — faut-il l'avouer ? — j'ai quelque méfiance à l'endroit des novateurs qui ne se « rénovent » pas, et qui, après la grande transformation que la guerre a effectuée, ne voient d'autres panacées à proposer que celles qu'ils proposaient déjà avant ce formidable événement. Il est possible que leur clairvoyance ait été si juste qu'elle ait diagnostiqué exactement le mal et déterminé avec certitude le remède approprié. J'ai pourtant peine à croire que les moyens thérapeutiques qui convenaient au corps militaire avant la crise qu'il vient de subir se trouvent avoir aujourd'hui les mêmes vertus, la même efficacité, et qu'ils doivent être adoptés sans modification.

Je connais des penseurs hardis qui n'avaient pas envisagé que les choses dussent se passer comme elles se sont passées et dans la pensée desquels la brutale expérience des faits a provoqué une profonde évolution. Pour ma part, j'en suis à me chercher des excuses pour avoir conservé sur certains points des convictions qui n'ont pas varié. Sur presque toutes les questions, les solutions que j'envisage aujourd'hui diffèrent de celles que j'ai préconisées naguère. Il me semble qu'il est difficile, si on se place sur ce qu'on appelle le terrain des réalités, de faire abstraction de toutes les métamorphoses qui se sont produites. Un être encore débilité et à peine entré en convalescence doit être traité autrement qu'un être bien portant. Certes, notre armée recélait des causes de faiblesse, des germes morbides, — et je ne me suis pas lassé de les dénoncer, — mais elle gardait

encore un certain aspect de santé. Il a fallu une rupture de l'équilibre pour qu'on en reconnût le caractère d'instabilité et la précarité.

* * *

En même temps qu'elle posait le terrible problème de l'avenir, la fin de la guerre libérait la vérité enchaînée et bâillonnée. Voici que, peu à peu, nous apprenons tout ce que nous ignorions. Nous en soupçonnions bien une partie ; nous en avions deviné des bribes. On nous apporte maintenant la lumière. On nous en apporte même tant, et de tant de côtés à la fois, que nous en sommes éblouis, et peut-être n'y voyons-nous pas plus clair. Notre œil habitué à l'obscurité par quatre longues années de ténèbres supporte mal l'éclat du jour, et peut-être notre regard dont la lucidité a été faussée et altérée par les images, par les mirages, par les idées préconçues, se refuse-t-il à voir simplement ce qui est.

Et puis, vraiment, les questions personnelles prennent — tout naturellement, d'ailleurs, — une place tellement excessive que les idées disparaissent presque. Or, c'est elles pourtant qui comptent. Disons, pour contenter tout le monde, que c'est elles qui comptent le plus.

On se livre, en ce moment, chez nous, à des polémiques assez vives au sujet des circonstances auxquelles nous devons la « miraculeuse » victoire de septembre 1914, et, par suite, pour déterminer celui auquel en revient le mérite. Dans *La Genèse de la bataille de la Marne*, par le général H. Le Gros (chez Payot), dans *Au bord du gouffre*, par M. Victor Margueritte (chez Flammarion), dans *Galliéni et Sarrail*, par le général Percin (chez L. Fournier), la question est présentée sous un jour plutôt favorable au gouverneur militaire de Paris.

La vérité me semble bien facile à démêler, je l'avoue, presque sans document, et uniquement d'après des intuitions psychologiques.

Après le choc de Charleroi, le généralissime s'est rendu compte des imperfections de l'instrument qu'il avait en mains. Il n'est donc pas étonnant que sa plus pressante préoccupation ait été de se dérober à la poursuite, de prendre du champ, d'abandonner autant de territoire qu'il le faudrait pour se sentir en sécurité ; puis, une fois là, se reconstituer, pendant que les Russes continueraient la série de succès qu'ils avaient entamée. Quand ils auraient épuisé la veine, on serait rentré dans la danse ; c'eût été comme dans ces figures de quadrille où chaque couple fait « en avant deux » et se repose à tour de rôle.

Le général Galliéni, lui, brûlait de se distinguer. Il alliait le plus ardent patriotisme, le plus vif esprit militaire, au désir de montrer

qu'on avait eu tort de le laisser au second rang alors qu'il méritait d'être mis au premier. Il n'avait subi personnellement et directement aucune dépression. Il n'était pas atterré. Il n'était qu'excité par l'idée de sauver la France compromise. Son coup d'œil avait conservé toute sa lucidité. Il sut saisir l'occasion d'intervenir utilement. Il mit une extrême opiniâtreté à amener à sa conception, d'une part, le généralissime qui, craignant d'avoir trop risqué au début, voulait ne plus rien risquer, et, d'autre part, le maréchal French auquel le gouvernement anglais avait catégoriquement enjoint d'avoir l'air de nous aider, et de n'en avoir que l'air. Les instructions de lord Kitchener étaient formelles.

L'attitude des trois protagonistes s'explique d'elle-même : chacun d'eux était dans son rôle. Dans ces conditions, y a-t-il à se demander s'ils ont bien fait, ou mal ? Ils obéissaient tout simplement à l'impérieuse logique de la situation. Si Galliéni n'avait pas été renseigné sur le glissement de von Kluck vers l'Est, il aurait vraiment manqué de vigilance. Si, ayant aperçu le mouvement, il n'avait cherché à en profiter, il eût été vraiment indigne d'exercer un commandement. S'il n'avait tout mis en œuvre pour réaliser ce dessein, c'est donc qu'il n'aurait pas mérité la réputation qu'il s'était acquise, c'est que vraiment il n'aurait pas été l'homme énergique et tenace qu'il s'était toujours montré. Ni son initiative n'est donc pour nous étonner ni la circonspection du général en chef : chat échaudé craint l'eau chaude.

En vérité, la cause réelle de la victoire de la Marne, c'est l'erreur que les Allemands ont commise en se croyant trop tôt sûrs de nous défaire, et alors en dégarnissant prématurément le front occidental au profit du front oriental. En prélevant trois corps qui attaquaient les Français pour aller arrêter l'invasion des Russes, le kaiser a obligé von Kluck¹ à se rapprocher du reste de ses armées pour boucher le trou causé par ce prélèvement. De là, la marche de flanc que le gouverneur militaire de Paris a eu le mérite de découvrir d'abord, d'exploiter ensuite. C'est donc, en définitive, Guillaume qui a perdu la bataille, bataille que Galliéni a provoquée et que Joffre a gagnée. Tel est l'arrêt que la postérité rendra sans doute dans un verdict de justice distributive.

Restons-en aux questions de personnes.

Une revue hebdomadaire, *La Renaissance*, a consacré un « numéro

¹ On me fait remarquer que celui-ci était d'ailleurs préoccupé de la cavalerie qu'il voyait battre l'estrade sur sa droite. Ceci dit surtout pour établir que le service de l'exploration et de la sûreté n'a pas été aussi inutile qu'il a pu paraître et qu'on l'a prétendu.

spécial » à la défense que M. Paul Painlevé a cru devoir présenter de son rôle à un moment particulièrement critique de son ministère (*La vérité sur l'offensive du 16 avril 1917*). On ne peut s'étonner de ce qu'il n'ait pas su garder la sérénité du sage et le détachement du philosophe dans ce plaidoyer *pro domo*. Par contre, on peut le regretter. Et j'avoue que je le regrette. Il y a trop de l'homme politique — et pas assez du savant qu'est M. Painlevé — dans le ton de son plaidoyer. Celui-ci aurait gagné en vigueur non seulement à plus de sobriété et de méthode, mais encore à plus de modération et d'humilité. Car, s'il n'a pas commis les erreurs que la calomnie lui a attribuées, l'ancien ministre de la guerre n'est peut-être pas à l'abri de tout reproche : il se serait grandi en confessant ses peccadilles, ou ses fautes, alors qu'il s'est diminué en ne consentant pas de bonne grâce à les reconnaître.

Les mêmes observations s'appliquent, dans une certaine mesure, — dans une moindre mesure, — à *Lille*, par le général Percin (chez Bernard Grasset).

Les deux publications sont d'ailleurs profondément émouvantes. D'un bout à l'autre de la lecture, on se sent le cœur horriblement serré. Le récit des événements suffirait déjà, par lui-même, à nous mettre dans cet état d'âme. Le souvenir de négligences criminelles, de déplorables aberrations d'esprit, de terribles incompréhensions, évoque bien des douleurs et des tristesses. La méchanceté des hommes, leur injustice, leur mauvaise foi, leur acharnement contre les victimes que l'opinion publique a choisies, ne font qu'ajouter de la colère et de l'indignation à la souffrance. On se console avec peine d'appartenir à une humanité capable de telles vilenies, d'aussi écœurantes infamies. Il est vrai que, à côté, cette humanité contradictoire et déconcertante se réhabilite par ses prouesses et ses générosités.

Et puis, il est si difficile de rester objectif et impartial ! Les publications dont je viens de parler louent sans réserves des hommes qui ont sans doute accompli des actes louables, mais qui en ont d'autres d'un tout autre caractère à leur compte. Et on discerne aisément que cette approbation forcenée est due à l'attitude que les hommes en question ont eue à l'égard du narrateur. La reconnaissance, c'est bien. La vérité, c'est mieux.

* * *

Nous quittons maintenant les questions de personnes. Ou, du moins, nous nous le figurons. Nous nous figurons même que nous ne les quittons que trop.

Le général Gabriel Rouquerol a rédigé, dans les premiers mois de la guerre, quelques « notes et critiques » sur ce qu'il avait vu. Il vient de les publier telles quelles sous ce titre : *Après la victoire* (chez Berger-Levrault). S'il a tenu compte de ce qui est survenu depuis février 1916, date à laquelle il a arrêté sa rédaction, c'est sous forme d'annexes et de renvois. Pour le reste, il s'en est tenu, dit-il, à son texte primitif. Ce texte constitue donc une intéressante et assez précieuse « manifestation de l'état d'âme des gens du front » pendant la période du début. L'auteur passe délibérément sous silence ce qu'il y a eu de bien ; il n'envisage que ce qu'il y a lieu d'améliorer : donc, sans nier qu'il y a beaucoup à louer, il ne fait que critiquer, que relever des fautes. Et c'est fort bien, puisque la connaissance de nos imperfections nous permet de nous en corriger, et de faire des progrès.

Il est pourtant regrettable qu'aucun nom n'ait été imprimé, sous prétexte que les individus importent peu.

« Il n'est pas question des personnes, déclare l'avant-propos : seules sont en cause les institutions et certaines idées qui présidèrent à la formation de conceptions que je tiens pour néfastes. »

Soit. Mais alors on se trouve un peu embarrassé devant cette longue série de fautes, — série qu'on aurait pu allonger encore, et même démesurément, hélas ! — car toutes ne sont pas imputables aux institutions, aux doctrines, aux théories. Il en est certainement qui proviennent des hommes, puisqu'on peut appliquer mal, inintelligemment, à contre-sens, sinon avec mauvaise foi, des principes intrinsèquement excellents. Alors, la responsabilité des malfaçons retombe sur ceux-ci, et c'est bien à tort.

Telle est la principale critique que j'adresse à ces critiques, d'ailleurs dignes d'être examinées, d'autant plus dignes d'examen qu'elles émanent d'un général de division qui a occupé une situation assez en vue, sans être de premier plan. Accessoirement, je suis tenté de lui reprocher la part qu'il fait à la politique et les griefs qu'il formule contre elle. La politique d'un pays démocratique, au xx^e siècle, ne fait que refléter l'état d'âme de la nation. Et c'est donc au pays qu'il faut s'en prendre, si je ne me trompe, des méfaits dont le général Roquerol accuse ses représentants.

E. M.

CHRONIQUE BELGE

(De notre correspondant particulier.)

Période de liquidation. — Organisation future. — Armée et défense nationale. — La situation et la mentalité du peuple et de l'armée belges. — Neutralité, alliances, fédération défensive.

Si, pour toute une nation, les années qui suivent une guerre sont période d'agitation et de trouble, il n'en va pas autrement pour l'armée qui passe de la grande action au repos pacifique. Les autorités militaires et politiques des pays belligérants affirment même aujourd'hui qu'il est bien plus difficile de revenir de l'état de guerre à l'état de paix que de se jeter brusquement de la paix dans la guerre.

Pour l'armée belge est donc venu le temps fatal de crise, de transformation. Tout cela ne se traverse pas sans quelques heurts, sans quelques mécomptes et même quelques récriminations. D'autant que, en l'occurrence, la liquidation qui s'impose est tout particulièrement complexe et difficile.

* * *

Tout d'abord, il s'agit de revenir à une organisation régulière et légale, une organisation que l'on puisse considérer comme définitive... si toutefois on ose écrire ce mot en pareille circonstance.

Or, personne ne connaît l'opinion de nos parlementaires d'aujourd'hui au sujet de la défense nationale. En effet, chose renversante, très peu de députés ont été mis en demeure de s'expliquer devant leurs électeurs, avant scrutin, sur leurs intentions en cette matière. Cette apparente indifférence du peuple-souverain détenteur du suffrage universel est un phénomène inexplicable. Et l'on peut à peine croire que les conservateurs fassent encore élire un Woeste ! Heureusement l'on croit pouvoir faire confiance à bon nombre de nouveaux élus, et l'on sait pouvoir compter sur ceux qui, au cours de la guerre, ont vaillamment fait leur devoir à l'armée. De ce groupe, des socialistes actifs et énergiques tels que Hubin, par exemple, auront une influence particulièrement heureuse.

Quoi qu'il en soit, étant admis que tout l'édifice militaire créé au cours de la lutte, ensemble passablement hétérogène, procédant non pas d'un plan systématiquement arrêté, mais plutôt d'accommodations successives plus ou moins heureuses, étant admis, dis-je, que cet édifice militaire est caduc, étant visible d'ailleurs que l'état nouveau des choses y élargit à l'envi fissures et lézardes, les citoyens clairvoyants s'inquiètent du statut à adopter pour l'avenir.

Une des questions controversées est celle du temps de service à imposer à l'ensemble des miliciens et aux différentes armes. Dans les milieux compétents — dans les autres aussi, naturellement ! — les polémiques sont engagées. L'accord paraît bien malaisément réalisable quand on constate la très grande divergence des opinions émises et quand on voit combien les officiers instructeurs eux-mêmes affirment des idées très différentes.

En attendant, l'influence de la mesquine politique aidant, les exemptions, les réductions de temps de service séviront comme par le passé — aujourd'hui permet, hélas ! de redouter demain — et exerceront sur l'armée leur influence dissolvante, matériellement et moralement, si l'on ne réagit pas sans délai et violemment. Instituteurs et ecclésiastiques, étudiants en médecine, etc., etc., seront dispensés d'un service effectif, d'une présence réelle utile sous les drapeaux. Sans doute, la Patrie n'a-t-elle pas besoin de tous ses enfants ! L'expérience de 1914 n'aurait-elle pas produit tous ses effets ? Cinq ans d'occupation, d'esclavage, de souffrances sans nom, tant de désastres accumulés n'ont-ils pas suffi pour que le pays se décide à sacrifier à sa défense deux années de l'existence de tous ses mâles ?

Quelques pessimistes l'affirment. Je veux espérer qu'ils se trompent.

* * *

Et pourtant, il faut bien avouer que dans l'armée elle-même, se manifestent parfois quelques tendances au découragement. Et l'on est forcé, quelque optimiste que l'on veuille rester, de regretter l'affaiblissement trop marqué du cadre d'officiers. Il en est trop qui, déjà, quittent l'uniforme. Le motif ? Vie chère et insuffisance du traitement. Certes, la solution est difficile à trouver. Les politiciens « économes » n'admettent pas un relèvement des traitements adéquat au coût actuel de l'existence, estimant que « tous les prix vont baisser » et qu'à situation passagère ne doivent s'appliquer que remèdes provisoires. Raisononnement théoriquement juste, mais qui, pratiquement, aboutit à l'exode d'un trop grand nombre de lieutenants, de capitaines, de majors et même de colonels, attirés par l'industrie et par le commerce plus largement rémunérateurs ou prometteurs. Ajoutez à cela que les sous-officiers les plus instruits ne sont pas moins sollicités de l'extérieur, qu'ils cèdent d'autant plus facilement que la guerre a réduit les aptitudes physiques de beaucoup d'entre eux et que les événements subséquents et les mœurs pratiquées aujourd'hui influencent fatalement leur mentalité ; vous comprendrez qu'il y a là un état de choses à quoi ne peuvent rester indifférents les patriotes insuffisamment rassurés par les projets de Société des Nations.

* * *

Cependant, pour tous ceux qui lésinent, qui liardent, les jours que nous vivons sont pleins d'enseignements définitifs, nous pourrions dire d'arguments *ad hominem*. Sans parler des ruines purement matérielles, des ruines artistiques, intellectuelles, des ruines morales aussi, subies par le pays, la liquidation des pensions, des indemnités aux invalides de guerre militaires et civils accumulera, on s'en aperçoit dès aujourd'hui, des totaux fantastiques. Quelque importante que puisse être dans ce règlement de comptes la participation de l'Allemagne, la Belgique ne devra pas moins se saigner à blanc pour épurer sa dette. Et nos politiciens avarés à courte vue constateront, lorsqu'ils liront les chiffres, quand leurs électeurs brandiront contre eux leurs feuilles d'impôt, que si leur lésinerie vis-à-vis de l'armée fut criminelle, elle fut aussi ruineuse. J'en sais que ceci touchera plus que cela.

Mais encore une fois, lorsque l'on en est à rabaisser un tel problème national au niveau de piteuses discussions de gros sous, on se pose invinciblement la même question : comment le parti qui, avant guerre, emboîtait le pas aux candidats en mal d'économies à réaliser sur le budget de la défense nationale, comment ce parti ne se retourne-t-il pas maintenant contre eux, comment ne leur fait-il pas reproche de l'avoir si complètement trompé et d'avoir par là causé le désastre de 1914-1919 ?

* * *

De ceci, cependant, il ne faudrait pas déduire que le peuple belge se désintéresse de sa situation vis-à-vis du milieu extérieur. Loin de là. Il suit de près les événements de la politique internationale. Il les suit avec une attention un peu nerveuse et même facilement irritable. C'est peut-être en Belgique que l'on trouverait la plus forte proportion de citoyens sceptiques à l'égard de la Société des Nations. Les pactes solennels et internationaux : Elle connaît cela ! Et personne ne lui en voudra si sa confiance est vacillante. Elle l'a bien montré à propos de l'idée ressuscitée quelque part de lui rendre une neutralité parente de l'ancienne ! Ce fut un tel *tolle* que les parrains — étrangers, d'ailleurs, — de la dite proposition l'escamotèrent bien vite en s'excusant : on les avait mal compris ! En réalité, l'opinion belge est mélangée d'inquiétude et d'amertume.

Pour tout le monde, le danger apparaît exactement le même qu'il était autrefois. Et la question pourrait se poser ainsi : « A quoi bon pour la Belgique se défendre, s'armer, si, le jour où elle devrait faire face à une nouvelle agression, elle n'était pas assurée d'avoir

sans délai toute l'aide nécessaire pour empêcher le renouvellement de la catastrophe de 1914 ? »

Ainsi se dresse, aigu, le problème des alliances militaires. Et ceux qui ne font pas profession de connaître les dessous des cartes politiques, ceux qui voient les choses simplement, sainement, s'étonnent de certaines attitudes, du peu d'empressement rencontré dans certains centres, par les partisans d'une alliance militaire tout au moins défensive, que l'on croyait assurée dans son principe. On confronte des souvenirs d'hier avec les faits d'aujourd'hui, des paroles d'éloges et d'amitié encore vibrantes avec les formules froides de négociateurs, et tout cela paraît assez peu harmonisé. La masse et l'armée — celle de 1914-1918 surtout — peu familières des arguties diplomatiques et des calculs compliqués et retors des chancelleries, s'étonnent, et dans leur étonnement s'infiltrer facilement un peu d'aigreur.

Si nul ne doute que la répétition des faits de juillet-août 1914 entraînerait de la part des Belges la même réaction causée par leur souci de liberté et l'orgueil de leur indépendante souveraineté, l'on peut cependant admettre que l'enthousiasme serait moins universel et moins absolu, au cas où de tels événements se produiraient maintenant.

* * *

Rien d'étonnant, dans ces conditions, si la Belgique s'inquiète tout spécialement au sujet de cette question inlassablement ressassée de la révision du traité de 1839, si elle s'inquiète, dis-je, du problème de sa sécurité militaire du côté du Limbourg hollandais. Le peuple est fatigué des alternatives diverses par lesquelles passe sans cesse la discussion en cours. Après avoir tout espéré, il en est arrivé à craindre les pires désillusions. C'est un jeu quelque peu dangereux qui consiste à soumettre une opinion publique devenue peut-être un peu chatouilleuse à de semblables épreuves. Après un désastre comme celui des années à peine passées, les esprits se montent vite. Un peuple qui a subi cinq ans de guerre pareille serait peut-être plus excitable qu'en d'autres circonstances. Si vous pensez à toutes les déceptions accumulées depuis l'armistice, aux débats irritants relatifs à la liberté de l'Escaut, à cette épine au talon que constitue l'enclave de Maestricht, à tout ce que l'on désirait si ardemment, que l'on espérait si cordialement, à tant de promesses implicites que l'on imaginait contenues dans les protestations amicales d'hommes d'Etat, de grands chefs, de politiciens, vous ne vous surprendrez pas de la mentalité un peu ombrageuse dont je vous parle et qu'il est prudent de ménager.

* * *

Vous ne serez peut-être pas non plus autrement surpris d'apprendre que des esprits pas plus rêveurs que d'autres, que des économistes aussi bien que des militaires évoquent volontiers, depuis quelque temps, la pensée — souvenir ? espoirs ? — d'une puissante Lotharingie. Des gens qui raisonnent, ma foi, solidement, vous démontrent qu'une union défensive étroite de toutes les populations proches du Rhin, entre la mer du Nord et la Suisse, pourrait avoir une influence très sérieuse sur les destinées de l'Europe. Un officier général belge affirmait, voici quelques jours, dans une réunion où personne ne le démentit, qu'une alliance militaire de ce genre, ayant pour but seulement la défense contre toute invasion de l'un ou de l'autre des pays contractants, rendrait impossible toute grande guerre en Europe. Le front à couvrir par l'envahisseur aurait un tel développement, disait-il, que nul pays du continent ne pourrait réunir les forces nécessaires.

La pensée est en germe. Elle n'est pas répandue jusqu'ici dans le public. Mais elle a intéressé déjà diverses autorités que préoccupe l'avenir. Plusieurs y voient une sécurité plus proche, plus facilement réalisable que la Société des Nations. Une fédération militaire défensive de la Mer aux Alpes... Qu'en adviendra-t-il ?

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

La fin de la guerre et l'importante évolution d'idées, de mœurs et de vie sociale accomplie en ces cinq dernières années, mettent au premier plan le problème de l'organisation militaire. Ce sera le gros travail de l'année 1920.

En Italie, le problème a été posé dès le mois d'octobre 1919, c'est-à-dire avant les élections. Mais il est extrêmement difficile à résoudre et, contrairement à son espoir, le gouvernement n'a pu présenter aux électeurs aucune solution satisfaisante. Le résultat des élections a encore apporté de nouvelles difficultés. En effet, un très fort groupe de socialistes est entré à la Chambre ; un autre très fort groupe de catholiques « populaires » a aussi été élu. En tout, environ 250 députés sur le total des deux groupes qui, avec des modalités différentes, ont des programmes qui conduisent à des réformes extrêmement hardies.

Parmi ces réformes est naturellement celle de l'organisation

militaire. Les deux groupes sont d'accord à ne plus vouloir l'organisation actuelle. On peut donc la juger moralement condamnée. Mais l'accord cesse où il s'agit de la nouvelle organisation à donner. En fait, aucun des deux groupes n'a des idées suffisamment claires à ce sujet ; ils ne disposent pas de personnalités qui aient étudié la question, et les socialistes se limitent à déclarer que, même le système de la nation armée est une organisation trop coûteuse.

Le point de vue financier est probablement celui qui imposera la solution pratique mais, pour le moment, il est apparu seulement en théorie, car, contre le grand courant qui veut et qui comprend la nécessité d'une réforme et d'une simplification de l'organisation militaire, réagit, surtout par l'inertie, une force que, sans hésitation, nous pouvons définir de militarisme, un des aspects — c'est-à-dire — du conservatisme.

Ce phénomène du militarisme étonne en Italie, où il n'avait jamais existé et où, pendant la guerre, une armée de formation vraiment nationale et démocratique a accompli les miracles que tous connaissent. Mais l'armée italienne a toujours eu une institution — le corps d'état-major, — qui, par son éducation et son ambiance spéciale, était un bouillon de culture latent du pire militarisme. Ces sentiments spéciaux du corps d'état-major italien ont eu l'occasion de se développer largement pendant la guerre — d'où une violente animosité contre lui — et de s'affermir à présent, quand la presque totalité des officiers de réserve ayant été libérée, tout contre-poids d'opinion a disparu de l'armée. Or, si on considère l'état d'esprit spécialement enhardi que la fortune des avancements de guerre a donné aux officiers actuels d'état-major (en général, les généraux de brigade actuels étaient capitaines d'état-major il y a quatre ans, quelques-uns n'ont même jamais commandé une troupe), et si on considère que tous ou presque tous les officiers généraux proviennent du corps d'état-major, on peut mesurer la valeur de la résistance que les éléments techniques opposent aux nouvelles nécessités.

Ces éléments ont pu se prévaloir de circonstances politiques spéciales, quoique temporaires — la non solution de la question Adriatique — qui obligent à conserver mobilisée une partie de l'armée italienne.

Et ainsi ils continuent à voir grand, sans se préoccuper de la principale nécessité de la vie italienne, qui est de rétablir les finances nationales. Nous avons eu la preuve de cette mégalomanie persistante dans les derniers projets présentés par le ministre de la Guerre, général Albricci, soi-disant pour réorganiser l'armée. Dans le pre-

mier de ces projets, l'armée vient augmentée de six nouvelles divisions, de nouveaux corps sont créés, et une complexe catégorie de généraux d'armée, d'inspecteurs d'arme, etc., voit le jour. Evidemment, cette nouvelle organisation doit coûter beaucoup plus cher que la précédente.

Un autre des projets est relatif au renvoi des officiers en surnombre, qui sont beaucoup, car pendant la guerre et pour des raisons complexes, les promotions ont marché d'une façon désordonnée et rapide, produisant une congestion de quantité dans les hauts grades. Pour décongestionner, au lieu d'user de son autorité, le ministre de la Guerre invite, dans son projet, les officiers en surnombre à s'en aller volontairement en leur offrant des conditions de pension et autres matérielles telles que ceux qui s'en iront prendront pour ne rien faire beaucoup plus de ce qu'ils prenaient en étant en service actif. Où est l'économie du système ? Personne ne réussit à le comprendre.

Le résumé ci-dessus suffit pour donner une idée de la situation en Italie, au commencement de l'année 1920. Nous suivrons les événements dans nos chroniques en nous appliquant surtout à en mettre en valeur les facteurs psychologiques. La lutte entre ces sentiments et les intérêts conservateurs qui traînaient encore vivaces et les nouvelles idées et nécessités sera extrêmement intéressante. Les dernières séances de la Chambre en ont donné un avant-goût et très importantes à ce sujet ont été les déclarations de Giolitti — rentré en scène — nettement contraires aux projets du ministre de la Guerre.

